

# Syndicat National des Journalistes

## Agences Audios (SATEV) radios locales ou régionales

Augmentation au 1er janvier 2015 0,50%  
Valeur du point 15,372359 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	235	3 612,50 €
Rédacteur en chef adjoint	195	2 997,61 €
Chef des informations	180	2 767,02 €
Chef de service	165	2 536,44 €
Sous-chef de service	150	2 305,85 €
Rédacteur reporter présentateur 4e échelon	140	2 152,13 €
Rédacteur reporter présentateur 3e échelon	130	1 998,41 €
Rédacteur reporter présentateur 2e échelon	120	1 844,68 €
Rédacteur reporter présentateur 1er échelon	115	1 767,82 €
<b>Rédacteurs stagiaires</b>		
Stagiaire du 19e au 24e mois	110	1 690,96 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	105	1 614,10 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	100	1 537,24 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	95	1 460,37 €

**ATTENTION** : aucune rémunération brute mensuelle ne peut être inférieure au SMIC (9,61 € par heure) Le Smic référence 151,66 h s'élève à 1 457,52€ bruts mensuels au 1er janvier 2015.